

Conseil du 9^e arrondissement
Séance du 24 octobre 2016

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif du 9^e arrondissement, relatif au développement de la Maison des Aînés et des Aidants des 9^e, 10^e et 19^e arrondissements de Paris.

Considérant que la proportion des personnes âgées de 80 ans et plus dans la population française devrait doubler entre 2010 et 2060 pour atteindre, selon une projection élaborée par l'INSEE, environ 8,4 millions de personnes et que sur cette même période, le nombre des personnes âgées dépendantes, c'est-à-dire en perte d'autonomie, passerait de 1 150 000 personnes en 2010 à 1 550 000 en 2030, puis à 2 300 000 en 2060 ;

Considérant qu'à peine plus de la moitié des Français s'estime bien informée des solutions disponibles pour faire face au risque de la dépendance, le besoin d'information portant en particulier sur les procédures administratives et sur l'orientation vers les services capables d'aider et d'accompagner les personnes en perte d'autonomie ;

Considérant le rapport public rendu par la Cour des Comptes en juillet 2016 qui dénonce l'accumulation des dispositifs de coordination des structures gérontologiques, pensés selon des logiques complémentaires mais différentes qui rend illisible l'ensemble du système mis en place ;

Considérant que le statut de la Maison des Aînés et des Aidants a été acté par le Conseil de Paris de mars 2016 ;

Considérant que la création de cette structure gérontologique d'appui, de coordination, et d'intégration pour le public et les professionnels a remplacé le CLIC des arrondissements qui la concerne ;

Considérant que la Maison des Aînés et des Aidants des 9^e, 10^e et 19^e arrondissements s'est installée dans les anciens locaux du CLIC, 126 quai de Jemmapes dans le 10^e, qui sont totalement inadaptés à l'accueil du public puisqu'à 15 minutes à pied d'une station de métro et au deuxième étage d'un immeuble ;

Considérant qu'à l'époque du CLIC, les locaux accueillait cinq employés et qu'ils sont aujourd'hui dix-sept ;

Considérant qu'au-delà de la question des locaux, les missions de la Maison des Aînés et des Aidants ne peuvent se développer sans un plan de communication ambitieux visant à les faire connaître auprès de leur public, et à améliorer le nombre de visite qu'ils reçoivent, qui étaient au nombre de 30 sur toute l'année 2015 ;

Delphine Bürkli et l'exécutif du 9^e arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **Affecte à la Maison des Aînés et des Aidants des 9^e, 10^e et 19^e arrondissements des locaux adaptés, accessibles et ouverts sur l'espace public ;**
- **Lance un plan de communication ambitieux autour des activités de cette structure.**